

ÉTABLISSEMENT – À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT

ÉLÈVE

NOM : PRÉNOM : CLASSE :

Date de naissance : Sexe : LV :

Représentant légal 1 :

Adresse, tél., mail :

Représentant légal 2 :

Adresse, tél., mail (si différents) :

À REMPLIR PAR LA FAMILLE - 4 vœux maximum – si la famille souhaite formuler davantage de vœux, elle doit être invitée à activer son accès au Service en Ligne Affectation.

Demande d'affectation en 2 ^{de} GT-2 nd professionnelle -1 ^{re} année de CAP			Réservé à l'administration	
Vœu n°	Établissement (pour la 2GT, formuler au moins un vœu sur le lycée de secteur) ou CFA* (il appartient à la famille de trouver un employeur)	Pour la 2GT : préciser éventuellement : section européenne, inter ou binationale, parcours sportif, musical, 2 ^{de} spécifique STHR. Pour la 2 nd professionnelle : préciser la spécialité ou la famille de métier	Dérogation demandée (uniquement pour la 2GT)	Code vœu

* : Centre de Formation d'Apprentis

A :
Responsable légal 1 :

Le :
Responsable légal 2 :

À REMPLIR PAR L'ÉTABLISSEMENT

Décision d'orientation : 2^{de} GT 2^{de} professionnelle 1^{re} année de CAP

- Cette décision n'est pas à saisir dans AFFELNET-Lycée si elle a été saisie et validée dans SIECLE-ORIENTATION.
- La zone géographique s'affiche automatiquement dans AFFELNET-Lycée, elle peut être modifiée sur justificatif.
- L'import du LSU dans AFFELNET-Lycée est à effectuer pour le **lundi 12 juin 2023 à midi au plus tard**.

DEMANDE DE DÉROGATION (sur le vœu 1 uniquement) – en cas de demandes multiples, seul le motif de plus haut rang sera retenu.

- Élève souffrant d'un handicap
- Élève nécessitant une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé
- Élève boursier au mérite ou sur critères sociaux
- Élève dont une sœur ou un frère est déjà scolarisé dans l'établissement demandé
- Élève dont le domicile est situé en limite de secteur, proche de l'établissement
- Élève suivant un parcours scolaire particulier ; CHAM, CHAD, CHAT, CHA Arts Plastiques, parcours sportif
- Autre : sections européennes

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Dossier médical : OUI NON

Si oui, une copie de cette fiche et de l'avis du médecin sont à transmettre - sous pli cacheté - au médecin conseiller-technique de la DSDEN.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé AFFELNET-Lycée pour faciliter la gestion de l'affectation des élèves. Elles ont également des fins statistiques.

En respect de la loi informatique et libertés du 6 juillet 1978 modifiée le 20 juin 2018, section II, articles 37 à 43, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Dans la limite des modalités légales, vous pouvez également vous opposer à leur traitement et demander leur effacement.

Pour exercer ces droits ou pour toute question concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez contacter le délégué académique à la protection des données :

- par voie postale : Rectorat de l'académie de Reims, délégué à la protection des données, 1 rue Navier, 51085 Reims cedex

- par courriel : dpd@ac-reims.fr

- ou sur notre site internet : www.ac-reims.fr, rubrique contact/contacter le délégué à la protection des données.